LA PLACE DES FRANCOPHONES DANS L'HISTOIRE CANADIENNE : QUELLE PLACE ? QUELLE FRANCOPHONIE ? QUELLE HISTOIRE ?

Professeur d'histoire et titutlaire de la chaire Avie Bennett Historica-Dominion Institute à l'université York, **Marcel Martel** a publié sur le nationalisme, la francophonie canadienne et le mouvement de la contre-culture des années 1960. Ses ouvrages incluent notamment avec Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec* (Montréal, Boréal, 2010), *Not This Time: Canadians, Public Policy and the Marijuana Question, 1961-1975* (Toronto, University of Toronto, 2006), avec Yves Frenette et John Willis, *Envoyer et recevoir. Lettres et correspondances dans les diasporas francophones* (Québec, Presses de l'Université Laval et CEFAN, 2006) et *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français. Les relations entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997).

Tenter de répondre à la question de la place des francophones dans l'histoire canadienne pose d'importants problèmes épistémologiques, historiographiques et méthodologiques. Le terme francophone est une invention relativement récente. Il reflète les mutations identitaires de la collectivité de langue française qui a utilisé, depuis le dix-septième siècle, diverses expressions pour se définir et se projeter dans l'avenir. En même temps, l'Autre, qu'il soit Amérindien, de langue anglaise ou provenant d'ailleurs dans le monde, a également utilisé différents termes pour définir la collectivité de langue française.

Il en est de même pour les mots « place » et « histoire ». Comment évalue-t-on la place d'un groupe linguistique dans l'histoire canadienne et de quelle histoire parlons-nous ? Si le terme francophone est un indicateur des changements identitaires qui ponctuent l'expérience historique de la collectivité d'expression française, il ne faut pas oublier que l'histoire, comme discipline, est en constante transformation. Ces changements résultent de l'émergence de nouveaux objets d'étude et du renouvellement du questionnement historique.

QUELLE PLACE ?

Comment évaluer la place de la francophonie comme objet d'étude ? Par le nombre d'heures consacrées à la francophonie dans les programmes scolaires dans chacune des provinces ? Par le nombre de cours offerts dans les établissements postsecondaires ? Par le nombre de professeurs qui ont la francophonie comme objet d'étude ? Par le nombre d'ouvrages savants et généraux, publiés sur les francophones ? Par le nombre de centres de recherches et de projets de recherches sur la francophonie qui obtiennent un appui des organismes subventionnaires ? Par le nombre d'étudiants qui poursuivent des études supérieures dans ce domaine ? Par le nombre de paragraphes consacrés à la francophonie dans les synthèses historiques ? Sur ce dernier aspect, les synthèses historiques de langue française, utilisées dans les salles de classe, sont peu nombreuses[1] et comptent quelques traductions de synthèses écrites en anglais[2]. Contrairement à la situation des synthèses publiées en français, celles rédigées en anglais abondent, ce qui démontre un fort intérêt des maisons d'édition, mais aussi la motivation des universitaires pour ce genre de publications[3].

QUELLE FRANCOPHONIE ?

Si la sélection de critères pour évaluer la place d'un groupe dans l'histoire canadienne pose des problèmes méthodologiques, qu'en est-il de la définition du terme francophonie ? Faut-il effectuer une démarcation entre ceux et celles qui habitent le Québec et ceux et celles qui appartiennent aux communautés de langue française en milieu minoritaire ?

Comme on le sait, l'identité de la collectivité de langue française s'est transformée au fil du temps. Les Canadiens du régime français sont devenus les Canadiens français, puis les Québécois, à compter des années 1960. Dans le cas des communautés francophones en milieu minoritaire, la plupart d'entre elles utilisent l'appellation de Canadien français au début du vingtième siècle. Il en est autrement par la suite. En effet, les identités territoriales se calquent sur les

frontières de chacune des provinces où ces communautés habitent. Ainsi, les Canadiens français de l'Ontario, ceux du Manitoba ou de la Saskatchewan deviennent des Franco-Ontariens, des Franco-Manitobains et des Fransaskois. Il y a cependant une exception notoire : les Acadiens des Maritimes. Ces derniers se dotent de symboles nationaux distincts dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et ne s'approprient pas l'identité canadienne-française[4].

Sans faire un inventaire exhaustif de l'état de la recherche afin de déterminer de quelle francophonie nous parlons, il est évident que le Québec remporte la mise. Il y a plusieurs ouvrages, thèses, centres de recherche, projets de recherche subventionnés, cours universitaires et professeurs qui font du Québec leur objet d'étude. C'est toutefois loin d'être le cas pour la francophonie en milieu minoritaire.

Cette situation s'explique en partie par la méconnaissance de la francophonie canadienne en milieu minoritaire. Ensuite, l'infrastructure pour soutenir la recherche sur les communautés francophones en milieu minoritaire n'est pas aussi importante qu'au Québec. Enfin, la francophonie en milieu minoritaire est souvent associée au Québec et même confondue avec le Québec. Cette situation résulte du rétrécissement de l'espace francophone dans l'imaginaire collectif mais aussi de la politisation du fait français.

Si avant les années 1960, les francophones, comme objet d'étude, suscitent un certain intérêt – certains disent une curiosité —, c'est souvent sous l'angle de l'étude d'une société que l'on décrit comme traditionnelle. Le rôle de la religion et de la famille et la persistance du fait français sont des indicateurs d'une société qui aurait maintenu ses traditions en dépit du fait que le monde nord-américain serait moderne et fortement urbanisé.

Au cours des années 1960, on assiste à une importante prise de parole citoyenne chez les individus de langue française. Influencés par les discours de la décolonisation et du mouvement d'émancipation des peuples dans les empires britannique et français en Asie et en Afrique, des francophones, de la mouvance nationaliste et indépendantiste, repositionnent le discours identitaire. Ils influencent également le récit collectif qui, jusqu'alors, exaltait la survivance française. Le discours de la survivance est abandonné. Celui de l'exploitation résultant de plus de deux cents ans de colonisation économique, mais surtout culturel explique l'état anémique de la société canadienne-française et sa subordination politique, économique, sociale et culturelle le remplace. Ce bouillonnement social et politique devient un objet de recherche et la question de la place des francophones au Canada, mais surtout celle du Québec dans l'ensemble canadien amène une mobilisation des chercheurs. Il faut dire que l'État fédéral a favorisé le développement des études sur les francophones, grâce aux travaux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme[5].

De ce bouillonnement émerge la question « What does Québec want ? » Conséquemment, le fait français est confiné au Québec. La francophonie en milieu minoritaire est ignorée et souvent confondue avec le Québec.

DE QUELLE HISTOIRE ?

En 1998, l'historien Jack Granatstein publie un essai dans lequel il affirme que l'histoire canadienne est à l'agonie[6]. Quels sont les symptômes du mal qui affecte la discipline, selon l'historien qui s'improvise médecin ? Les cours d'histoire canadienne dans les écoles secondaires disparaissent et l'état des connaissances de l'histoire nationale est lamentable. Selon Granatstein, la liste des responsables de cette situation inclut les fonctionnaires des ministères provinciaux de l'Éducation, les enseignants, les politiciens et les universitaires. À propos de cette dernière catégorie de vilains, les historiens, surtout ceux œuvrant dans les universités, sont complices, car ils délaissent l'histoire nationale au profit de l'histoire sociale et culturelle. En choisissant des objets d'étude pointus qui n'intéressent pas le public, ils contribuent aussi à la marginalisation de l'histoire dans la société.

Cet essai a provoqué de fortes vagues – certains disent plutôt un raz-de-marée de critiques. Plusieurs historiens dénoncent les affirmations de Granatstein et remettent en question sa méthodologie[7]. Cet essai a toutefois eu peu d'échos chez les historiens de langue française. Certes, certains d'entre eux ont dénoncé l'évacuation de l'histoire politique dans la discipline historique. Leurs dénonciations ne sont toutefois pas polémiques. Au contraire, Bélanger propose des pistes pour réintroduire l'histoire politique dans le récit historique[8].

Malgré les faiblesses de son ouvrage qui s'expliquent par le ton polémique, Granatstein reconnaît que la discipline historique s'est transformée, comme en atteste le déclin de l'histoire politique nationaliste. L'histoire sociale domine dorénavant la discipline ; les critiques affirment qu'elle est devenue hégémonique reléguant l'histoire des grands hommes politiques, de la diplomatie, de la politique et de la nation aux oubliettes.

Tandis que la discipline connaît des transformations importantes — les critiques parlent de la fragmentation du récit historique —, d'autres objets d'étude émergent et revendiquent leur place dans les synthèses historiques et la mémoire collective. Ceux et celles qui travaillent dans les domaines de l'histoire des peuples autochtones, des femmes, de l'immigration, de la sexualité, des homosexuels et maintenant de l'environnement justifient la pertinence de leurs champs d'études en rappelant que leurs objets de recherche ont été longtemps négligés[9]. Constatant la petite place occupée par leurs domaines d'étude dans les récits nationaux officiels et les synthèses historiques, ces scientifiques exigent dorénavant l'inclusion de

leurs champs de recherche. Avec de telles critiques et de tels avertissements, les auteurs des synthèses historiques sont sous haute surveillance. Leurs ouvrages doivent refléter le dynamisme de ces nouveaux champs tout en offrant une ligne directrice qui donne un sens à l'expérience historique canadienne.

Cette fragmentation du discours narratif signifie que la place de la francophonie dans le récit historique canadien est en concurrence avec ces champs qui ont émergé depuis les années 1970. Ces domaines d'étude se disputent une place et leurs porte-parole sont aux aguets. Si les historiens déplorent la difficulté d'écrire une histoire nationale dans les années 1960[10], ces difficultés n'ont toujours pas disparues aujourd'hui. Au contraire, la francophonie comme objet d'étude se bat pour obtenir une place équitable dans les récits historiques. Certains évaluent la place accordée à la francophonie en comptant le nombre de paragraphes, de références bibliographiques et d'illustrations qui lui est consacrée dans les synthèses historiques. Si certains disputent cette manière de faire pour évaluer la place de la francophonie, elle n'est pas exclusive à la francophonie comme objet d'étude. De nombreux auteurs de synthèses historiques affirment qu'ils reçoivent des commentaires négatifs lors du processus d'évaluation de leurs manuscrits ou au moment de la publication. On leur reproche de ne pas avoir accordé une place appropriée à l'histoire environnementale, celle des Amérindiens, celle des homosexuels, celle des communautés ethnoculturelles ou encore celle des régions canadiennes.

Devant la fragmentation des récits nationaux et des pressions provenant du milieu, il faut s'interroger sur les manières d'inscrire l'expérience historique des francophones dans le récit mémoriel canadien. Est-ce que le transnationalisme offre une possibilité ? Est-ce plutôt le récit de « faire société », pour reprendre les propos de Joseph Yvon Thériault[11] ? Ce dernier propose d'étudier le rapport à la modernité que les francophones ont développée en Amérique du Nord. La volonté de faire société, au cœur de l'expérience de la francophonie canadienne, témoigne du désir de construire des rapports sociaux différents de ceux élaborés par les autres communautés ethniques.

NOTES

[1] Les synthèses historiques canadiennes, publiées au cours des quinze dernières années, incluent celles de Jean-François Cardin et Claude Couture avec la collaboration de Gratien Allaire, *Histoire du Canada. Espace et différences*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996 ; de Jacques-Paul Couturier en collaboration avec Wendy Johnston et Réjean Ouellette, *Un passé composé. Le Canada de 1850 à nos jours*, Moncton, Éditions d'Acadie, 2000 (2e édition). La première édition fut publiée en 1996.

[2] H.V. Nelles, *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2005 ; Sous la direction de Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1988.

[3] Robert Craig Brown (ed.), *The Illustrated History of Canada*, Toronto, Key Porter Books, 2007 (la première édition est publiée en 1987) ; J. M. Bumsted, *A History of the Canadian Peoples*, Don Mills, Ontario, Oxford, 2011 (4e édition) ; Margaret Conrad et Alvin Finkel, *Canada. A National History*, Toronto, Pearson Longman, 2007 (2e édition) ; R. Douglas Francis, Richard Jones et Donald B. Smith, *Journeys. A History of Canada*, Toronto, Nelson Education Ltd., 2009 (2e édition) ; Desmond Morton, *A Short History of Canada*, Toronto, McClelland & Stewart, 2006 (6e édition) ; H. V. Nelles, *A Little History of Canada*, Don Mills, Ontario, Oxford University Press, 2004.

[4] Voir nos travaux « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux » dans Jocelyn Létourneau et Simon Langlois, *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-145 ; *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français. Les relations entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.

[5] Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*. Montréal, Boréal, 2010.

[6] J. L. Granatstein, *Who Killed Canadian History?* Toronto, Harper Collins Publishers, 1998.

[7] Voir notamment Timothy J. Stanley, « Why I Killed Canadian History? Towards an Anti-Racist History in Canada », *Histoire sociale-Social History*, vol. 33, nº 65 (mai 2000) : 79-103 ; Leon Fink, « Losing the Hearts and Minds or How Clio Disappeared from Canadian Public Schools », *Labour/Le Travail*, vol. 43 (Spring 1999) : 211-215 ; Brian D. Palmer, « Of Silences and Trenches: A Dissident View of Granatstein's Meaning », *Canadian Historical Review*, vol. 80, nº 4 (December 1999) : 676-685 ; A. B. McKillop, « Who Killed Canadian History? A View from the Trenches », *Canadian Historical Review*, vol. 80, nº 2 (June 1999) : 269-300 ; Graham Carr, « Harsh Sentences: Appealing the Strange Verdict of 'Who Killed Canadian History », *American Review of Canadian Studies*, vol. 28, nº 1 (Spring 1998) : 167-176.

[8] Jacques Rouillard, « La réforme de l'enseignement de l'histoire et la marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones montréalaises », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, nº 3 (avril 2007) : 173-179 ; Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, nº 2 (1997) : 223-241.

[9] « Exploring Fragmentation and Synthesis in Current Canadian Historiography », So What Is the Story – Canadian History Round Table, http://activehistory.ca/papers/roundtable/, site consulté le 29 juillet 2011.

[10] Ken Osborne, « Who Killed Canadian History? », *Canadian Historical Review*, vol. 80, nº 1 (March 1999) : 114-119.

[11] Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Ontario, Prise de parole, 2006.